

Les voyous n'ont plus peur du gendarme, ni du flic, et ils ont raison



On ne peut espérer se faire respecter que si l'on est craint ! Or, vous n'êtes plus craint.

Le peur du gendarme, du policier, du « flic », n'existe plus puisqu'il n'y a plus aucune raison d'en avoir peur !

Il est injurié, caillassé, tabassé, matraqué, roué de coups, enflammé dans son véhicule, etc. et il ne se défend pas, il ne réagit pas, il se laisse faire ! Comment dans de telles conditions peut-il espérer être respecté, être craint ?

La légitime défense n'existe plus pour lui, elle ne lui est plus applicable, ni même permise !

Il n'a plus le droit ni de défendre sa vie, ni celle de ses proches, de ses collègues !

Par peur de la sanction, par peur de la médiatisation, par peur de l'incompréhension !

Quelques exemples récents et significatifs : Viry-Châtillon : des voyous, des criminels, incendient volontairement, à l'aide de cocktails Molotov, des véhicules de police dans le but de « brûler » les policiers qui sont à l'intérieur.

Attaqués, menacés de mort, se sont-ils défendus ? Non. Ils avaient des armes et n'auraient pas dû hésiter une seule seconde à tirer. En l'air d'abord puis sur ceux qui auraient poursuivi leur agression. Au moins pour défendre la vie de leurs collègues, si la leur importe peu, selon eux !

Le soir de la Saint-Sylvestre 2017, à Champigny-sur-Marne, cette charmante cité où nous allions nous baigner en famille, et en toute sérénité, dans les piscines il y a encore une cinquantaine d'années, une jeune femme policière est projetée à terre par une horde sauvage, déchaînée, qui la roue de coups de pieds, qui vise son visage, qui voudrait la voir ensanglantée. Elle hurle de peur et de souffrance. Cette jeune policière est le chauffeur du véhicule de police et conduit son supérieur, le capitaine de permanence, chef du service de sécurité publique de Chennevières-sur-Marne. Il est là, présent, pris à parti également. Il est armé. Il attendait quoi pour tirer dans le tas, pour dégager et sauver sa jeune collègue, pour défendre sa propre vie ? On se le demande ?

Quel serait son terrible remords si sa jeune collègue avait succombée à cette agression sauvage ?

Des cambrioleurs armés attaquent la bijouterie du « Ritz ». Deux s'enfuient à moto. On voit un policier tenter de les stopper, sans succès, au risque même d'être projeté au sol. Il est armé. Son droit, son devoir, n'était-il pas de sortir son arme et de tirer sur la moto des fugitifs ?

Des exemples ? Je pourrai en citer des dizaines, hélas ! Il ne se passe pas une semaine sans que nos forces de l'ordre ne subissent les agressions des délinquants, des casseurs, des criminels.

Autre exemple plus tragique, celui de « ce jeune pacifiste », paraît-il, qui à deux heures du matin se trouvait, par hasard, au milieu de ceux qui

lançaient des cocktails Molotov et des pavés sur les gendarmes. L'éclatement d'une grenade a mis fin à ses jours. Il est bien évident que le gendarme qui a lancé cette grenade ne le visait pas particulièrement. Est-ce que l'on vise quelqu'un lorsque l'on lance une grenade ? Il s'est trouvé là, au mauvais endroit, au mauvais moment, il a pris un risque et il en a payé le prix fort !

Si les forces de l'ordre avaient été plus fermes, plus agressives, les jours précédents afin de dégager la zone, cet accident ne se serait peut-être pas produit. Mais il y avait les ordres !

Dans la prison de Venin-le-Vieil, un terroriste, connu pour sa dangerosité, se jette sur trois surveillants et les blesse à l'aide d'un ciseau. Aucun des trois n'a eu la possibilité de réagir et d'assommer ou abattre cet assassin ? Ils étaient trois tout de même !

Les forces de l'ordre, la police, ne seront de nouveau respectés en France que si elles se font respecter. Elles doivent imposer leurs lois, face à ceux qui les bafouent quotidiennement.

La police n'est plus maîtresse du terrain, elle n'y a plus tous les droits, elle ne peut que reculer, se protéger, recevoir et ne pas répliquer.

Ce dernier week-end, à Crosne (Essonne), l'exemple contraire : la police ne s'est pas laissé impressionner par la réaction brutale et dangereuse d'un groupe de rappers qui, volontairement, a tamponné leur véhicule pour tenter de s'échapper. Les policiers n'ont pas hésité à tirer à quatre reprises dans les pneus de la voiture et les rappers ont été appréhendés. Ces policiers, ils peuvent en être persuadés, seront respectés à l'avenir dans leur cité de Crosne !

Voilà l'exemple à suivre si l'on veut inspirer le respect, si on le réclame, sans quelquefois vraiment le mériter !

Nous sommes en guerre, paraît-il, alors il est urgent que la peur change de camp. Il ne suffit pas de faire « promener des patrouilles » de militaires, de faire circuler des véhicules de police, loin des zones « interdites » aux forces de l'ordre. Il faut investir, nettoyer, expulser les étrangers dès leur arrestation et avant même leur condamnation.

Il ne doit plus exister des « zones de non-droits » sur le territoire de la république.

Il est des pays plus dangereux que la France (est-ce certain ?), les Etats-Unis par exemple, où la police et les forces de l'ordre, quand elles sont nécessaires, imposent le droit, la loi, sans état d'âme.

Si les forces de l'ordre ne sont pas suffisantes, ou à la hauteur, pour ce genre d'opérations alors les « Paras », la « Légion », cette armée qui a su gagner la « Bataille d'Alger » dans les années 57/58, sauront gagner la « Bataille de France », si on lui en donne l'ordre et les moyens !

Ce qui ne se fera pas, ni aujourd'hui, ni demain. Nos gouvernants ne sont-ils pas élus pour faire respecter les droits de ceux qui n'en n'ont aucun et bafouer les droits de ceux qui n'en n'ont plus !

Gérard Collomb, notre sinistre ministre de l'Intérieur, ne s'est-il pas montré particulièrement satisfait puisque les fêtes de fin d'année ont été parfaitement calmes : seulement 8 policiers et 3 militaires blessés, 1031 véhicules incendiés et 510 arrestations... à peine un peu plus que l'an dernier. Bravo !

Manuel Gomez